



delai et demarches à suivre pour titre de sejour

Par **mariechantal**, le **04/02/2009** à **10:42**

bonjour !!

je suis étrangère rentrée en france avec de visas courte durée en 2007.j'ai jamais fais de demande de titre de sejour.aujourd'hui je suis marié à un français depuis decembre 2008.j'ai été à la sous prefecture ils n'ont demandé d'ecrire au prefet de region pour expliquer ma situation.chose que mon mari à fait par courrier recommander avec justificatifs à l'appuit une copie de mon passeport avec visa ,acte de mariage,sa carte nationale d'identité .depuis par de reponse.devons considerer ce silence comme reponse de refus si oui au bout de combien de temps d'attente.quels sont vos chances et nos droits.merci de nous repondre et à bientôt.c'est dur de patienter dans l'ignorance.